

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 35 du 24 août 2017

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte 5

ARRÊTÉ

fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 11 août 2017

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 11 août 2017

NOR A R M T 1 7 5 1 5 5 6 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Arrêté du 23 juin 2014 (BOC n° 33 du 4 juillet 2014, texte 10 ; BOEM 110.3.2.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 110.3.2.1

Référence de publication : BOC n° 35 du 24 août 2017, texte 5.

La ministre des armées,

Vu le code de la défense, notamment son article R3231-10,

Arrête :

Art. 1er. La liste des formations administratives de l'armée de terre est définie en annexe du présent arrêté.

Art. 2. L'arrêté du 23 juin 2014 modifié, fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre est abrogé.

Art. 3. Le chef d'état-major de l'armée de terre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de l'armée de terre,*

Bertrand HOUÏTTE de LA CHESNAIS.

ANNEXE.

LISTE DES FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE.

1. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE RELEVANT DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

1.1. Les états-majors, les directions, les commandements et organismes rattachés.

État-major de l'armée de terre.

Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

Services du gouverneur des Invalides.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

Inspection de l'armée de terre.

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement.

Direction centrale de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

Service de la maintenance industrielle terrestre.

Commandement de la Légion étrangère.

Commandement des forces terrestres.

Section technique de l'armée de terre.

Centre de conduite informatique de l'armée de terre.

Centre expert « ressources humaines » - solde.

Centre des transports et transits de surface.

Centre interarmées des actions sur l'environnement.

Commandement des musiques de l'armée de terre.

État-major du corps de réaction rapide - France.

État-major spécialisé de l'outre-mer et de l'étranger.

1.2. Les commandements de niveau divisionnaire et les commandements spécialisés.

Commandement terre pour le territoire national.

Commandement des forces spéciales terre.

Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

Écoles militaires de Saumur - commandement des écoles du combat interarmes.

Commandement des centres de préparation des forces terrestres.

État-major de la 1^{ère} division.

État-major de la 3^e division.

Commandement du renseignement des forces terrestres.

Commandement des systèmes d'information et de communication des forces terrestres.

Commandement de la logistique des forces terrestres.

Commandement de la maintenance des forces terrestres.

1.3. Les brigades.

État-major de la 4^e brigade d'aérocombat.

État-major de la 7^e brigade blindée.

État-major de la 9^e brigade d'infanterie de marine.

État-major de la 27^e brigade d'infanterie de montagne.

État-major de la brigade franco-allemande.

État-major de la 2^e brigade blindée.

État-major de la 6^e brigade légère blindée.

État-major de la 11^e brigade parachutiste.

1.4. Les régiments, les bataillons, les bases de soutien, les groupes, les groupements et les détachements.

1^{er} régiment de tirailleurs.

1^{er} régiment d'infanterie.

2^e régiment d'infanterie de marine.

2^e régiment étranger de parachutistes.

2^e régiment étranger d'infanterie.

3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

3^e régiment d'infanterie de marine.

7^e bataillon de chasseurs alpins.

8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

13^e bataillon de chasseurs alpins.

13^e demi-brigade de Légion étrangère.

16^e bataillon de chasseurs.

21^e régiment d'infanterie de marine.
27^e bataillon de chasseurs alpins.
35^e régiment d'infanterie.
92^e régiment d'infanterie.
126^e régiment d'infanterie.
152^e régiment d'infanterie.
Régiment de marche du Tchad.
1^{er} régiment d'infanterie de marine.
1^{er} régiment de chasseurs parachutistes.
1^{er} régiment de chasseurs.
1^{er} régiment de hussards parachutistes.
1^{er} régiment de spahis.
1^{er} régiment étranger de cavalerie.
3^e régiment de hussards.
4^e régiment de chasseurs.
5^e régiment de dragons.
12^e régiment de cuirassiers.
501^e régiment de chars de combat.
Régiment d'infanterie - chars de marine.
1^{er} régiment d'artillerie.
3^e régiment d'artillerie de marine.
11^e régiment d'artillerie de marine.
35^e régiment d'artillerie parachutiste.
40^e régiment d'artillerie.
54^e régiment d'artillerie.
68^e régiment d'artillerie d'Afrique.
93^e régiment d'artillerie de montagne.
1^{er} régiment étranger de génie.

2^e régiment étranger de génie.

3^e régiment du génie.

6^e régiment du génie.

13^e régiment du génie.

17^e régiment du génie parachutiste.

19^e régiment du génie.

31^e régiment du génie.

1^{er} régiment d'hélicoptères de combat.

3^e régiment d'hélicoptères de combat.

5^e régiment d'hélicoptères de combat.

28^e régiment de transmissions.

40^e régiment de transmissions.

41^e régiment de transmissions.

48^e régiment de transmissions.

53^e régiment de transmissions.

807^e compagnie de transmissions.

Bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.

Détachement de soutien national français du corps de réaction rapide européen.

1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales.

13^e régiment de dragons parachutistes.

2^e régiment du matériel.

3^e régiment du matériel.

4^e régiment du matériel.

6^e régiment du matériel.

7^e régiment du matériel.

8^e régiment du matériel.

1^{er} régiment du train parachutiste.

121^e régiment du train.
503^e régiment du train.
511^e régiment du train.
515^e régiment du train.
516^e régiment du train.
519^e groupe de transit maritime.
Régiment de soutien du combattant.
Régiment médical.
2^e régiment de hussards.
28^e groupe géographique.
44^e régiment de transmissions.
54^e régiment de transmissions.
61^e régiment d'artillerie.
2^e régiment de dragons.
2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
3^e régiment étranger d'infanterie.
9^e régiment d'infanterie de marine.
33^e régiment d'infanterie de marine.
Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Nouvelle Calédonie.
Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Polynésie.
Détachement de la Légion étrangère de Mayotte.
5^e régiment de cuirassiers - Émirats arabes unis.
5^e régiment interarmes d'outre-mer.
6^e bataillon d'infanterie de marine.
43^e bataillon d'infanterie de marine.
Bataillon de réserve de l'Île-de-France - 24^e régiment d'infanterie.
Poste de commandement de force logistique.
1^{er} régiment étranger.

132^e bataillon cynophile de l'armée de terre.

785^e compagnie de guerre électronique.

9^e régiment de soutien aéromobile.

12^e base de soutien du matériel.

13^e base de soutien du matériel.

14^e base de soutien du matériel.

Détachement avions de l'armée de terre.

Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.

Groupement de recrutement et de sélection Île-de-France.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Est.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Ouest.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Est.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Ouest.

Groupement de recrutement de la Légion étrangère.

1.5. Les centres d'entraînement et de formation, les écoles.

Centre d'instruction des réservistes parachutistes.

Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.

Centre parachutiste d'entraînement spécialisé.

Centre parachutiste d'instruction spécialisée.

Centre national d'entraînement commando - 1^{er} régiment de Choc.

1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Centre d'entraînement au combat – 1^{er} bataillon de chasseurs.

Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine - 94^e régiment d'infanterie.

Centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique - 51^e régiment d'infanterie.

Centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement – 3^e régiment d'artillerie.

17^e groupe d'artillerie.

Centre de formation initiale des militaires du rang de Dieuze.

4^e régiment étranger.

Centre de formation interarmées NH 90.

Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

École nationale des sous-officiers d'active.

Écoles militaires de Draguignan.

Écoles militaires de Bourges.

École du génie.

École de l'aviation légère de l'armée de terre - Dax.

École de l'aviation légère de l'armée de terre - Le Luc.

École des troupes aéroportées.

École franco-allemande du Tigre.

École militaire de haute montagne.

École des transmissions.

Lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Lycée militaire d'Autun.

Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

Prytanée national militaire.

Camp de la Courtine.

Centre du renseignement terre.

Centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique du Tigre.

Centre de formation initiale des militaires du rang de la 11^e brigade parachutiste/camp de Caylus.

2. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE, PLACÉES POUR EMPLOI AUPRÈS D'UNE AUTORITÉ EXTÉRIEURE AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

2.1. Commandement des formations militaires de la sécurité civile (articles D3222-12 et D1321-11 et suivants du code de la défense).

État-major du commandement des formations militaires de la sécurité civile.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 1.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 5.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7.

2.2. Brigade de sapeurs-pompiers (article R3222-13 et suivants du code de la défense).

État-major de la brigade de sapeurs-pompiers.

1^{er} groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

2^e groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

3^e groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement des soutiens et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement de formation instruction et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement des appuis et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.